

DE NOUVEAUX DEFIS D'AMENAGEMENT

Les défis les plus visibles et les plus médiatisés ont trait à l'environnement physique : permettre des modes de vie plus sobres, incorporer les principes d'économie circulaire, anticiper sur les conséquences du changement climatique, résilience face aux risques naturels, gestion de ressources rares (eau, espace, énergie), lutter contre l'étalement urbain.

Mais d'autres défis (pas toujours nouveaux) se font jour.

Il existe aujourd'hui un continuum, dans les villes européennes, entre les problématiques d'urbanisation des quartiers neufs et celles de la rénovation urbaine.

Alors que l'on cherche à produire un urbanisme moins monofonctionnel, le chemin pour y parvenir s'avère semé d'embûches.

Le parc de logements existants présente d'importantes lacunes, mais on butte sur des obstacles liés, par exemple, au coût du foncier, ou à la crise des finances publiques.

La promotion des mobilités douces reste complexe en dehors des hypercentres.

Le nombre d'acteurs investis dans les projets d'aménagement ne cesse de croître et la gestion de l'interface public-privé de se complexifier.

La vie urbaine est soutenue par une pluralité d'entreprises de service (publiques et privées) et le lien entre offre de service et aménagement se transforme.